



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-57**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 25 septembre 2020 à 18 h 30,

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

21 OCT. 2020

Date de convocation : Le 21 septembre 2020

Date d'affichage : Le 21 septembre 2020



Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LÉCAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

Délibération de demande de subvention départementale

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose

Dans le cadre du projet de créer un terrain multisports à proximité du chemin des poètes, la commune pourrait bénéficier d'une aide départementale au titre d'aide aux équipements sportifs.

Les travaux ont été chiffrés à 19 357,50€ HT, le département pourrait subventionner à hauteur de 30% soit 5 807,25 €.

Il demande l'autorisation au Conseil Municipal d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention ci-dessus mentionnée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal 19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention)

- autorise le Maire à effectuer les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne,

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

21 OCT. 2020



Certifié et rendu exécutoire le : 26 OCT. 2020

